

ESCASS' ADMINISTRATION

LES COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

attente d'autres devis.

Devis pour le déplacement du radiateur dans la salle de réunion de la mairie pour permettre l'isolation du mur: 480,80€, devis ajourné.

Devis pour entretien préventif du vidéo projecteur et de l'ordinateur portable de l'école: 102,31€, devis ajourné.

La commune de Mauvezin propose un service de restauration aux élèves scolarisés dans l'école dès la rentrée.

La cantine d'Escassefort n'aura plus de repas à confectionner pour être acheminés à Mauvezin.

Réunion du Conseil Municipal du jeudi 12 octobre 2017

1°-Courrier de Monsieur Cartigny suite au sinistre du 13.02.2017

Le Conseil accepte de régler les 125 € correspondant à la franchise de l'assurance de M. Cartigny concernant le sinistre subi (toiture endommagée par la chute d'un cyprès du cimetière).

2°-Décision modificative n°2 sur le budget Commune 2017
Dépense d'investissement de 905 € (installation miroir d'agglomération et réparation d'un poteau électrique) acceptée par le Conseil.

3°-Actualisation des compétences transférées au Syndicat EAU 47 et modifications statutaires

Le Conseil est favorable aux délibérations prises par le

Comité syndical: modification des statuts, évolution du périmètre syndical et actualisation des compétences exercées.

4°-Enquête publique concernant l'information sur le retrait et gonflement des argiles

M. le Maire va rencontrer le commissaire enquêteur pour la révision du plan de prévention des risques naturels de retrait/ gonflement des argiles.

5°-Cantine municipale: informations sur ELIOR (fournisseur de l'école de Mauvezin)

Les tarifs sont plus élevés que ceux proposés par Transgourmet.

Il faudrait acheter un four spécial liaison froide.

6°-Questions diverses
Commémoration 11 Novembre: dimanche 12 novembre à 11 h.

Réunion du Conseil Municipal du jeudi 16 novembre 2017

1°-Délibérations pour projet de cession et de déplacement de chemins ruraux lieux-dits «Pichaud», «Gautier» et «Féourier»

L'enquête publique a été réalisée du 2 au 16 octobre 2017. Aucune observation n'a été formulée. Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

2°-Proposition de vente d'un chemin rural au lieu-dit

«Fabes» de M. Alex Covre. Le Conseil n'a pas d'objection à cette vente. Une enquête publique doit être menée.

3°-Décision modificative n°3 sur le budget Commune 2017 pour l'isolation du mur salle Ermès Manfé (Devis de POINT P pour l'achat des matériaux de 348,35 € TTC et devis de E.C.S VINCENT Patrice pour le déplacement d'un radiateur de 400,80 € TTC). Les heures passées par les agents passent en investissement pour travaux en régie par mandat d'ordre budgétaire. Décision adoptée par le Conseil.

4°-VGA: mise en place d'une plateforme de téléservices
Monsieur le Maire explique que Val de Garonne a engagé un partenariat avec La Poste afin de déployer une plateforme de téléservices facilitant la gestion de la relation citoyenne (GRC).

Cette solution numérique intègre:

- Un module de «saisine par voie électronique» conformément au décret du 22 octobre 2016

- Un module pour la création de site internet Responsive Web Design (RWD) pour les communes de moins de 3 500 habitants

- Un module «Bouquet de téléservices, Gestion de relation citoyenne»

- Une assistance et formation à la mise en œuvre.

Toutes les communes de l'agglomération peuvent se porter volontaires pour